

RAPPORT ANNUEL 2023





RAPPORT ANNUEL

2023

AVANT-PROPOS

du Président du Conseil d'Administration



Au seuil d'une année charnière, le ROPPA s'est distingué par sa capacité à naviguer dans les eaux tumultueuses des défis globaux tout en ancrant ses actions dans les aspirations locales des producteurs.rice.s déterminé.e.s d'Afrique de l'Ouest. Les pages qui suivent dépeignent le récit de notre voyage collectif au cours de l'année 2023, marqué par l'adversité et l'épanouissement, et illustrant la force de notre engagement commun. En 2023, nous avons été confronté.e.s à des défis d'une ampleur sans précédent. Le climat changeant, les fluctuations économiques et les crises sanitaires ont forgé un environnement complexe, testant la robustesse de nos communautés. Face à ces défis, le ROPPA a embrassé la capacité de se réinventer, en s'appuyant sur la connaissance profonde héritée de nos ancêtres et en accueillant l'innovation pour tracer de nouvelles voies vers l'autonomie alimentaire et un développement équilibré.

Le document que vous vous apprêtez à explorer est un témoignage de cette évolution, une compilation d'efforts, de projets et d'accomplissements qui mettent en lumière l'ampleur de notre engagement.

Nous avons intensifié le renforcement des capacités de nos membres, mettant un accent particulier sur l'implication des femmes et des jeunes, qui sont les véritables piliers du changement dans notre secteur. Nos initiatives en faveur de l'agroécologie se sont développées, reflétant notre dévouement à une agriculture respectueuse de la terre nourricière. La solidarité a été le maître-mot de nos actions. Dans un esprit de collaboration régionale, nous avons forgé des alliances stratégiques, élargi notre réseau et partagé nos savoirs, convaincu.e.s que notre force réside dans notre unité. Nos démarches de plaidoyer auprès des instances régionales et internationales ont porté leurs fruits, en faisant valoir les enjeux et les espoirs des petits producteur.rice.s d'Afrique de l'Ouest.

Ce rapport est aussi un hommage. Il célèbre la persévérance de nos membres qui, au quotidien, font germer l'espoir dans leurs terres et leurs communautés. Il reconnaît l'importance des partenariats qui ont permis d'élargir notre vision et de multiplier notre impact. Et il met en avant l'engagement de chaque individu qui, par son labeur et sa passion, contribue à forger un futur plus

prometteur pour l'agriculture de notre région. Cette introduction se veut également un appel à la réflexion et à l'engagement. À mesure que nous parcourons ce rapport, que nous prenions connaissance des succès et des obstacles de l'année écoulée, souvenons-nous que chaque geste compte, que chaque voix peut faire une différence. L'avenir de l'agriculture en Afrique de l'Ouest repose entre nos mains, et c'est ensemble, fort de notre détermination, de notre solidarité et de notre capacité d'innovation, que nous poursuivrons notre chemin.

Je vous convie donc à lire ces pages non seulement avec un œil critique, mais aussi avec espoir et inspiration, car chaque mot raconte une histoire de courage, de persistance et de vision collective. Ensemble, continuons à semer les graines de la transformation pour une agriculture ouest-africaine prospère, inclusive et durable.

Avec toute ma reconnaissance et mon estime,

Ibrahima COULIBALY

CONSTRUCTION DU RAPPORT

Le rapport institutionnel du réseau est produit à partir de l'ensemble des productions à deux niveaux : national et régional. Au niveau national, on retrouve les efforts de réalisations des quinze (15) plateformes membres de la région de l'Afrique de l'Ouest. Les actions du niveau régional sont déployées par les leaders par l'entremise du Bureau Exécutif. Les dispositifs de suivi évaluation du réseau ont permis d'en faire une consolidation.

Pays	Plateformes nationales	Sigles/ Dénominations
Bénin	Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin	PNOPPA
Burkina Faso	Confédération Paysanne du Faso	CPF
Côte d'Ivoire	Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire	ANOPACI
Gambie	National Coordinating Organization for Farmers Association of Gambia	NACOFAG
Ghana	Farmers Organisation Network in Ghana	FONG
Guinée	Conseil National des Organisations Paysannes de Guinée	CNOP-G
Guinée Bissau	Cadre National de Concertation des Organisations Paysannes des Producteurs Agricoles de Guinée Bissau	QNCOCPA
Libéria	Farmers Union Network of Liberia	FUN
Mali	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali	CNOPM
Niger	Plateforme Paysanne du Niger	PFPN
Sénégal	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux	CNCR
Sierra Leone	National Association of Farmers of Sierra Leone	NAFSL
Togo	Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles	CTOP
Nigeria	Confederation of Traditional Stock Breeders Organisations	CORET
Cap-Vert	Plus logo du Niger qui a changé	



POINTS DE RÉSUMÉ

Que retenir du réseau en 2023 ?



Le réseau renforce son action dans le développement des services économiques aux membres.

Il a facilité l'accès à : des marchés de niches, des partenariats économiques durables et avantageux au profit des exploitations familiales et l'insertion des jeunes dans le secteur.



Le ROPPA a démontré une capacité remarquable à s'adapter aux défis environnementaux, économiques et sanitaires, en s'appuyant sur des connaissances endogènes et en intégrant des innovations pour renforcer l'autonomie alimentaire et le développement durable.



Les initiatives en agroécologie ont été élargies, illustrant l'engagement du ROPPA envers une agriculture respectueuse de l'environnement et conservant les ressources naturelles.

La solidarité et la collaboration régionale ont été cruciales dans la réalisation des objectifs, avec un partage des connaissances et des alliances stratégiques.

Un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des membres, notamment des femmes et des jeunes, considérés comme essentiels au changement et à la progression du secteur agricole.



Le rapport rend hommage à la persévérance des membres du réseau et souligne l'importance des partenariats dans l'élargissement de la vision et la multiplication de l'impact du ROPPA. Il appelle à une réflexion et un engagement continu pour un avenir agricole prometteur en Afrique de l'Ouest.



Les efforts de plaidoyer auprès des instances régionales et internationales ont été fructueux, mettant en avant les préoccupations et aspirations des petits producteurs d'Afrique de l'Ouest.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	4
Construction du rapport	6
Points de résumé : Que retenir du réseau en 2023 ?	8
Table des matières	10
1. Contexte	11
1.1. Au plan international et continental	12
1.2. Au plan régional ouest-africain	13
1.3. Dynamique de mise en œuvre de l'ECOWAP et autres politiques ASPH régionales	14
2. Rappel des orientations stratégiques 2023	17
2.1. Vue d'ensemble du plan quinquennal du réseau	18
2.2. Rappel des priorités de 2023.	20
2.3. Cohérence des priorités régionales et nationales	22
3. Les avancées majeures induites par l'action du réseau en 2023	23
3.1. Principales avancées induites au sein des programmes régionaux	24
3.2. Les avancées majeures au niveau des cadres et outils	33
3.3. Un regard spécifique sur les pays	48
4. Approches et Moyens	51
4.1. Zoom sur quelques actions phares réalisées	52
4.2. Les projets/programmes et ressources financières mobilisés	55
5. Défis et perspectives	57
5.1. Défis	58
5.2. Perspectives	60



1

CONTEXTE

La mise en œuvre des orientations stratégiques du réseau définies par les administrateurs en 2022, s'est arrimée aux opportunités du contexte international, continental et régional ouest-africain qui ont servi de leviers à la construction des priorités du réseau.



1.1. Au plan international et continental

L'arrimage des priorités du réseau aux priorités de **la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF, 2019-2028)** a été une trame de mobilisation des cadres de dialogue politique du réseau (aux deux niveaux, national et régional) pour infléchir les regards des États et des PTF sur les priorités de transformation de l'agriculture familiale.

On note cependant, que face à la **crise russo-ukrainienne** qui a induit une cherté des coûts des engrais et une flambée des denrées alimentaires sur le marché mondial, les leaders paysans du réseau ont suscité : (i) une amplification des initiatives endogènes de production et d'utilisation des fertilisants organiques et (ii) la tenue de dialogues politiques avec les organisations d'intégration régionales et les États, pour la prise de mesures visant une soutenabilité des effets de la crise.

Les orientations et actions structurantes du réseau en faveur d'une transition agroécologique plus soutenue, de préservation de l'environnement et d'adaptations des exploitations familiales aux changements climatiques, sont en cohérence avec les orientations de la COP 28 et constituent des passerelles de consolidation de la résilience des systèmes alimentaires durables et de santé publique des consommateurs. Cette option du réseau renforce la pertinence du Comité de Veille et d'Action (CVA) en termes de synergie multi acteurs pour le suivi et le développement d'actions concertées sur les effets post COVID-19, mais aussi, structurer le dialogue avec les partenaires aux niveaux national (État et partenaires) et régional (UEMOA, CILSS, CEDEAO, etc.).



1.2. Au plan régional ouest-africain

Face à la crise sécuritaire et ses conséquences sur les populations rurales et agricoles qui en sont grandement victimes, les réseaux nationaux d'organisations paysannes membres du ROPPA, ont développé des initiatives diverses aux côtés des États et des organisations humanitaires. Il s'agit de mettre en œuvre des **« solutions à court et moyen termes pour l'implémentation des activités ASPH des populations déplacées et spécifiquement des femmes et des jeunes »**, afin de réduire les effets de la crise qui impactent les bassins de production et les zones de parcours des animaux.

De même, la documentation du suivi des campagnes agrosylvopastorales halieutiques (ASPH) et le partage des résultats tant au niveau du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) qu'au niveau étatique, a sous-tendu la prise de mesures différenciées selon les pays, en soutien aux organisations paysannes, renforçant ainsi, la crédibilité de la lecture paysanne.

Les initiatives développées par le réseau autour de l'élevage mobile dans les pays hôtes de la région (Bénin, Togo, Nigéria et Ghana) par la mise en place de Comités Nationaux de Transhumance (CNT) renforceront à terme, la problématique de la transhumance transfrontalière par des solutions nationales et régionales apaisées.

Au plan politique, les sanctions infligées au Niger suite au coup d'état de Juillet 2023 et les risques d'instabilités qui pouvaient embraser la région, ont amené le réseau à prendre position et ce, à travers une déclaration qui a été envoyée aux instances de la CEDEAO. Cette situation a bien évidemment été source de perturbations des dynamiques commerciales intra régionales.

La création récente de l'Alliance des États du Sahel (AES) comme bloc de défense mutuelle des trois pays (Burkina Faso, Mali, Niger) avec pour ambition, de créer une union économique et monétaire, requiert une attention du réseau, même si la CEDEAO **« se dit préoccupée par cette décision et disposée pour une solution négociée »**.



1.3. Dynamique de mise en œuvre de l'ECOWAP et autres politiques ASPH régionales

Signataire des Pactes régionaux pour la mise en œuvre de la politique agricole régionale et communautaire pour les organisations professionnelles agricoles, le plan quinquennal du ROPPA est une offre à l'opérationnalisation des instruments politiques de la région que sont l'ECOWAP et la PAU. Il marque l'intérêt des leaders paysans au déploiement effectif des orientations stratégiques prises pour assurer le développement du secteur ASPH en Afrique de l'Ouest.

Les synergies et alliances tissées avec d'autres familles d'acteurs, non membres du ROPPA, ont permis de construire avec des décideurs politiques, des PTF et des OSC, une vision concertée autour de certaines thématiques comme :



La transition agroécologique qui a eu pour effet, l'élaboration du programme régional sur l'Agroécologie pour le compte de la CEDEAO avec une reconnaissance du ROPPA comme partenaire crédible en agroécologie ;



Le pastoralisme par l'implication du réseau dans des programmes régionaux majeurs comme MOPSS, Prodiata, SD3C qui ont connu la mobilisation des décideurs nationaux et des collectivités locales dans la conduite des dialogues multi acteurs ;



Les « solutions d'irrigations » comme levier majeur à la sécurité et à la souveraineté alimentaire et nutritionnelle de la région ;



Les systèmes alimentaires durables qui ont requis le développement d'actions d'influence du réseau pour la prise de mesures politiques favorables tout en mettant un accent sur les produits locaux ASPH des jeunes et des femmes des exploitations familiales.



Le renforcement des moyens d'actions des plateformes nationales en ressources techniques et financières, à travers la mutualisation des appels à projets, la mobilisation et la gestion de programmes comme le Programme Rédé en Guinée Bissau ou le Programme du maillon manquant au Mali, etc.



La facilitation de l'accès des exploitations familiales aux mécanismes de financements des Institutions financières et bancaires ainsi qu'aux fonds nationaux de développement dans divers pays (Bénin, Mali, Burkina Faso, Togo, Niger, Sénégal, etc.).



2

RAPPEL DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023



2.1. Vue d'ensemble du plan quinquennal du réseau

Issu d'un processus participatif impliquant l'ensemble des parties prenantes du réseau, le plan quinquennal 2019-2023 a été autoévalué en 2021. Les leaders paysans, lors de la convention du ROPPA en décembre 2022, ont confirmé la pertinence du plan. Ils se sont engagés de nouveau à en suivre les orientations qui restent cohérentes avec celles des plateformes.

Cinq (5) priorités stratégiques régionales structurent le plan quinquennal du réseau traduisent le nouvel esprit de l'action du ROPPA. Cette nouvelle approche opère une rupture avec celle adoptée dans le plan précédent tout en capitalisant l'expérience de la mise en œuvre de celui arrivé à terme. La mise en œuvre de ces ambitions repose sur des cadres d'actions dont quatre (4) de partenariats et des outils propres aux organisations paysannes.



Programmes Prégionaux (5) :



PR1 : L'accompagnement et l'appui de proximité aux exploitations familiales (AAP-EF)



PR2 : L'évolution agroécologique des systèmes de production agricole et adaptation au changement climatique



PR3 : La promotion des activités économiques portées par des femmes et des jeunes au sein à l'aval ou à côté des exploitations familiales



PR4 : L'organisation des filières et des interprofessions, le partage équitable de la valeur ajoutée au sein des chaînes alimentaires



PR5 : La consommation locale et nationale des produits des agricultures familiales ouest africaines.

Outils de déploiement

- L'observatoire des exploitations familiales
- Capitalisation
- Communication
- Le suivi évaluation de l'action.

Cadres d'actions

- La table ronde OP-Recherche
- L'université paysanne du ROPPA
- Le forum des affaires
- Le dialogue sur les politiques publique
- Un cadre de partenariat avec les médias et les journalistes
- Un cadre de partenariat avec les organisations de la société civile (OSC)
- Un cadre de partenariat avec les agences internationales de coopération et d'aide au développement.



2.2. Rappel des priorités de 2023

Neuf (9) orientations stratégiques annuelles structurent l'action du réseau pour 2023 au regard du contexte.



Renforcer la performance économique des coopératives et unités de production ASPH du réseau : continuer à soutenir la consolidation des actions déjà engagées par les coopératives ;



Soutenir le développement des services économiques fournis par les Conseillers nationaux aux initiatives économiques des OP (CNIEP) ;



Promouvoir l'utilisation des TIC pour assurer l'accès des produits des Exploitations Familiales au marché ;



Finaliser la structuration et les plans d'actions des filières : pomme de terre et patate douce, élevage, riz, céréales sèches, horticulture.



**Renforcer la collaboration
entre le ROPPA et ses partenaires**
(PTF, Agri Agences...);



**Renforcer l'influence des OP
sur les politiques sectorielles**
(agricoles, commerciales...) et
des priorités d'action publiques
post COVID-19 ;



Renforcer les pratiques d'observation de la dynamique
des Exploitations familiales et de l'impact des politiques ;



**Suivre, mesurer et valoriser
les changements induits par l'action
du ROPPA** et des plateformes natio-
nales tout en renforçant le suivi des
orientations du ROPPA et des plate-
formes nationales par leurs organes de
gouvernance ;

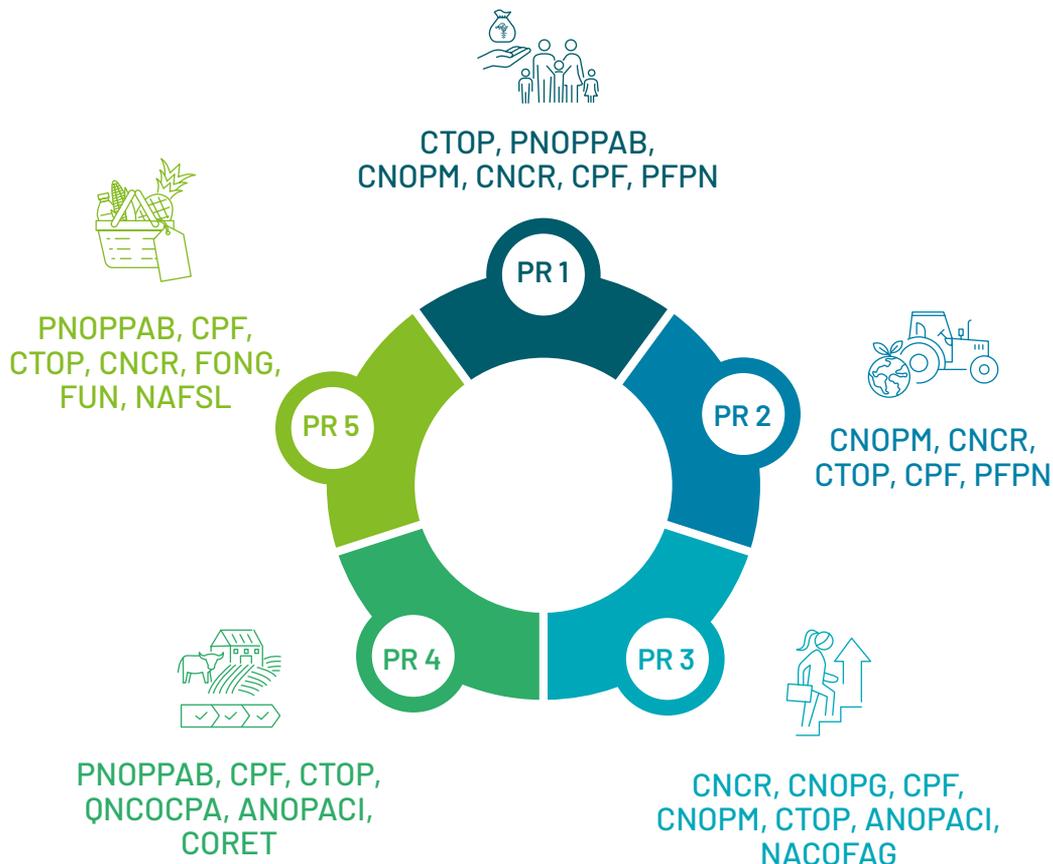


**Appuyer à la planification stratégique
et au développement d'outils**
de suivi et de coordination
des activités au niveau du ROPPA
et des plateformes nationales.



2.3. Cohérence des priorités régionales et nationales

La quasi-totalité des orientations des plans stratégiques des plateformes nationales du réseau établissent une parfaite cohérence entre elles et avec les priorités sus indiquées. Cependant, on retrouve une forte sensibilité de l'engagement des plateformes sur certaines thématiques. En effet, elles ont développé des initiatives et de l'expertise au fil des années dans ces différents domaines.





3

LES AVANCÉES MAJEURES INDUITES PAR L'ACTION DU RÉSEAU EN 2023

3.1. Principales avancées induites au sein des programmes régionaux



PR 1 : L'accompagnement et l'appui de proximité aux exploitations familiales (AAP-EF)

Avancée 1

Consolidation des performances technico-économiques de près de 45930 exploitations familiales, 600 jeunes entrepreneurs et 76 coopératives par des appuis de proximité

En 2023, les séances de vulgarisation à travers les dispositifs paysans consolidés au Niger, Bénin, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Togo, Gambie et Libéria ainsi que les mécanismes d'accompagnement direct des exploitants familiaux ont significativement facilité l'appropriation, l'adoption des techniques de productions variées. Soutenues par un plaidoyer, les organisations paysannes sont même arrivées à prendre des engagements (contractualisés) leurs permettant de porter les actions de distribution/fournitures de semences et/ou matériels de production auprès de leurs membres.

Au Bénin, l'accompagnement de :

- 1292 producteurs à l'utilisation de semences certifiées de soja avec ensemencement d'inoculum et l'usage de 52 unités de démonstration a amélioré les niveaux de productivité des exploitations familiales passant ainsi, de 1036Kg/ha à 2 017Kg/ha en moyenne, renforçant ainsi, leur résilience climatique ;
- 180 membres des comités de gestion des magasins ont été outillés en gestion pour un meilleur niveau de redevabilité et de performance dans la gestion des infrastructures collectives ;
- 17352 Exploitations Familiales Agricoles (EFA) utilisent les outils d'aide à la professionnalisation et à l'entrepreneuriat agricole grâce aux appuis du réseau PNOPPA pour la fourniture de conseils agricoles ;
- 6 014 EFA ont bénéficié des mécanismes mis en place au sein du réseau PNOPPA pour faciliter l'accès aux engrais ;
- 16 846 EFA ont bénéficié de mécanismes mis en place au sein du réseau PNOPPA pour faciliter l'accès au crédit.

Au Burkina Faso, l'adoption des variétés améliorées précoces de niébé à bon rendement avec une qualité nutritionnelle élevée, appelées « Komcallé », a renforcé les capacités productives des exploitations familiales avec des incidences positives sur leur résilience en période de soudure. Dans ce cadre, la CPF a mis à la disposition de 1 773 exploitations familiales de 15 coopératives, 9 tonnes de semences améliorées de niébé ; Aussi, la construction de 3 magasins de stockage de céréales au profit des coopératives de producteurs et transformateurs de riz dans la région des Hauts-Bassins a permis d'accroître la capacité de stockage avec 225 tonnes supplémentaires ;

Au Niger, la PFPN a facilité la signature d'une convention quadripartite (Banque Agricole du Niger le Fonds d'Investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la Plateforme Paysanne du Niger et le Centre Africain d'Agro-business) pour mettre à la disposition des producteurs 25 000 kits d'irrigation solaires pour emblaver 12 500 ha sur trois ans. Cette année, 100 kits d'irrigation solaires mobiles ont été livrés à 100 exploitants familiaux pour une prévision de 400 kits afin d'emblaver 748 ha. Ce qui a suscité l'engouement de certains partenaires notamment Moslimhands pour une commande de 1 000 kits pour 2024, GIZ et d'autres privés ;

Au Libéria, des 21 sessions de formation sur les techniques de productions via la vulgarisation et l'accompagnement ont directement touché 45 groupes/associations de productions et 756 exploitations familiales dans 3 districts : (Grand Gedeh, Maryland et Sinoe). Les approches de vulgarisation ont consisté à la mise en place d'un pool constitué de producteurs leaders et d'agents de vulgarisation.

Au Mali, diverses actions, notamment la formation, l'information, la communication et la sensibilisation des femmes et des jeunes ont permis de multiplier par deux, voire trois la part des terres aménagées sécurisées aux femmes et aux jeunes pour des activités économiques à travers le programme PARIIS.

Au Sénégal, Les OP avicoles ont acquis des compétences dans le processus de ciblage communautaire inclusif. Les entrepreneurs en aviculture (600) se sont formalisés et sont prêts à contracter des prêts allant jusqu'à 2 500 000 FCFA dans les dispositifs locaux de financement en élevage. Cette initiative est une première au Sénégal à cette échelle.

Renforcement de l'accès des exploitations familiales (environ 5 095) aux institutions financières et bancaires ainsi qu'aux mécanismes assurantiers

Les services offerts aux membres des organisations paysannes se sont bien accrus au cours de l'année 2023 par l'entremise de l'approche des Chargés Nationaux des Initiatives Économiques Paysannes (CNIEP). En effet, le mécanisme de proximité d'accompagnement en cours d'expérimentation au sein du réseau fait ses preuves et permet l'accompagnement pour l'élaboration de plans d'affaires mais aussi l'accès aux systèmes financiers décentralisés encore difficiles d'accès aux petits producteurs.

Au Bénin, 4 415 exploitants agricoles dont 3 968 petits producteurs ont pu mobiliser un crédit d'environ 63 milliards de FCFA auprès des structures de financement en partenariat avec le FNDA grâce aux mesures d'allègement des conditions d'accès aux facilités du FNDA suite : i) au rapportage des difficultés vécues par les acteurs agricoles pour accéder au crédit ; ii) aux séances de sensibilisation organisées dans toutes les communes du Bénin et en langues locales sur 42 radios communautaires ; et iii) à l'élaboration de 300 plans d'affaires au profit de 300 coopératives de producteurs ;

Au Togo, la CTOP a facilité l'inscription de 224 producteurs aux services d'assurance agricoles de LORICA SA dont 102 producteurs parmi lesquels, 84 femmes déclarées modérément sinistrés en 2023, bénéficieront de primes de sinistres par la société d'assurance ;

Au Burkina Faso, la CPF a renforcé son argumentaire sur la fiscalité des coopératives et sur l'accès des producteurs aux produits et services financiers de la Badf et du FDA, en vue des prochains dialogues avec l'État ; 5 jeunes

producteurs agricoles et 5 leaders ont été accompagnés dans l'élaboration de leurs plans d'affaires et l'accompagnement auprès des Institutions financières pour le financement de ces plans ;

Au Mali, une vulgarisation des produits du Mécanisme de Refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (MEREF-SFD) auprès des exploitations familiales pour faciliter leur inclusion financière, constitue un intérêt d'attention du réseau. Une phase pilote de l'enrôlement à l'Assurance Maladie Volontaire (AMV) des populations agricoles est en cours à travers l'Unité Technique de la Mutualité (UTM) et SAMA MONEY-SA ;

Au Sénégal, le CNCR a entrepris une action de plaidoyer sur le financement des agriculteurs familiaux à l'issue d'un processus de productions de connaissances qui a permis à l'élaboration de huit (8) propositions dont : (i) à la diminution du taux de crédit de 7,5 à 5 %, (ii) le relèvement de la prime d'assurance agricole de 50 à 70 % et (iii) la définition de critères d'éligibilité aux soutiens de l'État dans le cadre des subventions.

Renforcement du niveau d'appropriation des textes légaux prônant une coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs et des documents politiques liés à la transhumance

A travers une approche coconstruite avec les fédérations d'éleveurs à la base et un mécanisme de diffusion d'informations sur les radios communautaires, le ROPPA a touché près de 13 567 éleveurs dans la région autour des dispositions légales réglementant la transhumance en Afrique de l'Ouest. Ces vulgarisations se sont faites en langue locales au Bénin, Niger, Togo, Ghana, Burkina Faso, Mali.

Outre cela, la FONG au Ghana a impulsé et mis en place un cadre national de dialogue autour de la transhumance à l'instar des autres pays côtiers. C'est un processus de dialogue qui a été enclenché en 2022 et qui s'est inspiré des expériences des autres pays de la région.

Au Sénégal, le CNCR à travers ses membres a suivi tout le processus d'élaboration de la loi sur le code pastoral qui a été voté à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 2023. Les prochains pas permettront d'animer un processus de partage et d'appropriation par les membres qui constitue une demande forte des membres.



PR 2 : L'évolution agroécologique des systèmes de production agricole et adaptation au changement climatique

Adoption des pratiques durables de productions (agroécologie et sensibles au climat) par près de 80% de membres du réseau accompagnés

Les différentes actions portées par le ROPPA au cours de l'année indiquent un intérêt prononcé des animateurs(trices) paysans ainsi que des producteurs à mieux appréhender les enjeux liés à la problématique des pratiques durables de production. Près de 80% des producteurs ayant pris connaissance avec les pratiques novatrices en Agroécologie tendent à les tester et les adopter au sein de leurs exploitations agricoles.

Au Burkina Faso : (i) l'adoption des techniques agroécologiques d'intégration cultures-arbres/arbustes et bétail par des producteurs sur deux sites d'expérimentation (Saria et Yilou) dans le cadre du projet SustainSahel ; (ii) 3 723 exploitants agricoles ont adopté au moins trois (03) des 10 pratiques agroécologiques de production vulgarisées par la CPF (cordons, pierreux, demi-lune, zaï, association culturale, bokashi, diguette antiérosive filtrante, paillage, rotation culturale, compostage en tas, agroforesterie) ; (iii) six (06) fermes agroécologiques ont été aménagées et exploitées par au moins 600 exploitants agricoles de 30 coopératives dans la production agroécologique maraichère et la production fourragère en irrigué ;

Au Ghana : (i) L'amélioration de l'utilisation des services d'information climatique par les petits agriculteurs du Ghana, et (ii) l'accroissement par les animateurs endogènes des séances de sensibilisation aux principes de l'agroécologie pour une production alimentaire durable ;

En Côte d'Ivoire : Il y a eu après les séances d'information et formation, l'engagement de 450 enfants du cours primaires à contribuer à la protection des mangroves et de l'environnement par le partage à leur tour d'informations ;

Au Togo : Chaque région de CROPPA a élaboré, validé et dispose d'un plan d'adaptation climat ;

Au Bénin : 17723 EFA sensibilisés, adoptent les innovations et mesures d'adaptation aux changements climatiques ; et aussi, il est noté, une meilleure gestion des plantations par les communautés bénéficiaires de 393 ha reboisés dont 288 ha de forêts, 35 ha de bois énergie communautaire et 70 ha de vergers pour l'agroforesterie.

Au Mali : Plus de cent (100) producteurs sont installés pour la production de semences maraîchères locales de cinq spéculations notamment la tomate, l'oignon, l'aubergine, le gombo et le piment.

Au Sénégal : A travers la mise en place d'un processus simple pour obtenir des données factuelles sur l'état des sols (caractérisation), des guides techniques sont développées en soutien aux outils d'animation et de formation : CC ; Techniques de fabrication et d'utilisation du compost (y compris le compost liquide); Bonne Pratique Agricole notamment les techniques de lutte antiérosive ; la gestion de l'eau de pluie dans une parcelle agricole ; l'information climatique en agriculture ou « Agrométéorologie » ; l'acidification des sols ; le régime des rotations/associations culturales ; etc. Au total 36 parcelles et 4 champs de démonstration ont été concernés. Au total, 1440 bilans de sols réalisés, 96 producteurs formés et 25 440 personnes indirectement touchées lors des séances d'animation. Des résultats considérables ont été atteints. Ils portent sur : (i) l'amélioration de la fertilité (à Affiniam on est passé de 3.4 à 5.5 en terme d'acidité des sols en moins de 3 ans. Les suivis de fertilité avec l'Institut National de Pédologie (INP) l'ont prouvé. Dans le Bassin arachidier nous sommes aux environs de 6.5 soit à proximité de la neutralité. Par rapport aux rendements, De 6 kg au mètre carré on est passé à 12 à Diourbel pour les céréales sèches (mil) et de 8 à 15 à Kaolack. Pour le riz, on est à plus de 3 tonnes l'ha contre 1 tonne des parcelles traditionnelles.

Sensibilité accrue des exploitations familiales et producteurs aux outils de production fonctionnant aux énergies renouvelables (irrigation et foyer amélioré)

L'accès à l'eau est une problématique critique dans certaines régions du Sahel et notamment par les femmes et jeunes qui travaillent sur les périmètres et espaces de production. Les systèmes de transformation des produits agricoles sont assez consommateurs de ressources naturelles ayant des effets variés sur l'environnement. L'accompagnement par diverses initiatives au niveau national et régional ont induit un accroissement de l'intérêt (impliquant un accroissement de la demande) des producteurs aux kits d'irrigation solaires par exemple.

Au Burkina Faso : l'adoption des modèles de foyers améliorés vulgarisés par la Confédération Paysanne du Faso qui a soutenu la construction de 144 foyers dont 27 dans des restaurants et 117 au niveau des sites de production de dolo (bière locale) dans les communes de Dédougou, Gassan, Dassa, Tchériba, de Ténado et de Fara sur la période 2021-2023. On note par ailleurs ici une relative réduction du temps de cuisson des aliments au niveau des restaurants et de la quantité de bois utilisés par les «dolotières».

Au Sénégal, l'expérience d'utilisation de l'énergie solaire dans la transformation de produits locaux a fournis des résultats hautement satisfaisant. En effet, l'unité de Mbokhodane a fourni à la cantine scolaire de l'école élémentaire du village de même nom des produits sains issus du potager alimenté au solaire. Ce qui a permis de servir 900 repas par semaine pendant toute l'année scolaire.



Consolidation des dynamiques nationales autour de la promotion de l'agroécologie

Cette avancée est caractérisée par la consolidation des liens de collaboration avec les autres acteurs du ASPH pour une meilleure promotion de l'agroécologie. La problématique de l'Agro écologie est prioritaire pour les leaders paysans. Une bonne consolidation de l'alliance 3AO est a noté avec des mobilisations de financements pour soutenir aussi bien l'agenda de l'alliance que de celui de ses membres.

Au Niger : la mise en place d'un cadre de concertation communal de gestion de ressources naturelles (composé de 22 membres dont 4 femmes). Ceci a permis de : (i) organiser 1 plaidoyer autour du foncier dans la poursuite des actions de veille du processus d'appropriation du document final de la politique foncière par le Gouvernement du Niger et de l'élaboration des décrets d'application (PFPN) ; (ii) organiser des séances de sensibilisation de 100 personnes dont 90 femmes sur leur accès au foncier rural et la relecture genre/appropriation de la politique foncière rurale.

Au Mali : la signature d'un protocole de collaboration avec l'ONG AMSD dans le cadre de la valorisation et promotion des produits agroécologies et biologiques (SPG)

Au Burkina Faso : (i) l'adoption de la stratégie nationale de développement de l'agroécologie en février 2023 et son plan d'action et (ii) l'appui pour la mise en place et la tenue des sessions du cadre national de concertation des acteurs de l'agroécologie et de deux cadres régionaux de concertation dans les régions du Plateau Central et du Centre-Ouest

Au Sénégal : L'implication du CNCR dans la promotion de l'agroécologie se mesure à partir de plusieurs interventions notamment : (i) la promotion de dialogue

multi acteurs pour faciliter une meilleure prise en compte de l'agriculture écologique et biologique dans les politiques publiques concernant les Systèmes Alimentaires et Nutritionnels à l'image de l'organisation de la conférence nationale sur l'agriculture écologique biologique à Thiés avec la Plateforme nationale agriculture écologique et biologique qui a réuni plus de 400 participants ; (ii) la mobilisation de ressources pour promouvoir la recherche participative, la co-conception de produits de recherches adaptés aux besoins des producteurs, la diffusion des produits de recherche via des plateformes des producteurs et l'accompagnement des OPA dans la transition agroécologique à travers un financement de la CEDEAO qui s'élève à 32 800 000 FCFA ; (iii) la participation et l'implication dans l'animation de la DTAES (au niveau national) et des DTAELS (au niveau local).

Au Bénin : Grâce à la FUPRO-Bénin, le réseau PNOPPA a élaboré et diffusé 2 guides opérationnels (le Guide d'introduction de la transition agro écologique dans les systèmes de production agricole conventionnels ; et le Guide méthodologique de mise en place de dispositifs de certification Bio/SPG) inspirés de la Stratégie Nationale de promotion d'Agriculture Ecologique et Biologique

Au niveau Régional on peut relever : (i) le renforcement de la participation du ROPPA et des PFN membres aux espaces de consultation et décision sur des thématiques majeures (foncier, agroécologie), et (ii) la

reconnaissance régionale de 3AO et la mise en route d'une dynamique de mobilisation de ressources pour soutenir les actions en lien avec l'agroécologie.

Avancée 7

Sécurisation foncière des Exploitations Familiales (EF)

Ce changement met en lumière les avancées du réseau sur la prise en compte du foncier dans la promotion des systèmes de production agricole et adaptation au changement climatique. Ainsi, grâce aux actions des PFN, **les femmes ont eu accès à au moins 30% des terres sécurisées.**

Au Burkina Faso : (i) 26 femmes de la commune de Padéma ont obtenu des terres sécurisées avec des Acte de Propriété Foncière Rural (APFR) et 166 demandes sont en cours ; (ii) un terrain de 5 ha pour la production d'anacardes et d'hibiscus pour les femmes de la COPAC à Orodara a été obtenu ; (iii) plus de 53% des terres aménagées par l'Etat ont été attribué aux femmes sur un quota de 30% ; (iv) l'adoption de la loi N°008-2023/ALT du 20 juin 2023 portant promotion immobilière au Burkina Faso et (v) la prise de mesures gouvernementale pour le contrôle et le retrait des terres à usage autre que d'habitation par le Gouvernement de Transition.

Au Niger : Facilitation de l'accès des femmes et des jeunes au foncier rural avec l'octroi de 35% des terres aménagées dans le cadre des dispositifs d'aménagement ;

Au Mali : 15% de terres aménagées par l'Etat et les collectivités sont au profit des femmes, des jeunes et des personnes en situation d'handicap dans la loi foncière Agricole. Quatre cents (400) commissions foncières villageoises ont été mises en place et ont facilité la sécurisation provisoire de 101 000 hectares de terre

agricoles ; ces commissions foncières villageoises ont également géré 200 conflits fonciers agricoles assorties de PV de conciliation sans recours préalable aux juridictions. Trois cents (300) transactions foncières ont été suivies et actées par les commissions foncières villageoises avec des attestations de transaction foncière.

Au Sénégal : les actions de plaidoyer et d'appui accompagnement ont permis de : (i) réduire les frais de bornage pour les délibérations dans l'arrondissement de Méouane (Darou Khoudoss, Méouane, Mboro et Taïba Ndiaye), (ii) l'obtention de près de 400 délibérations au profit des producteurs, (iii) la régularisation des terres affectées aux femmes dans le département de Foundiougne. Dans un autre registre, Le CNCR a pu développer son expérience sur la gestion des conflits fonciers et a renforcé le leadership des CRCR des régions de Kaffrine et Kaolack. L'installation de 147 comités villageois de gestion des conflits fonciers, ainsi que la formation de 16 animateurs permanents sur le cadre légal sur le foncier, la gestion alternative des conflits, ont été le soubassement de cette dynamique au centre du pays. Par ailleurs, le CNCR en collaboration avec le CRAFS a mis en

place des mécanismes de gestion concertée des ressources naturelles à travers une cartographie et analyse les types de conflits fonciers sur l'étendue du territoire.

Aussi, à travers l'Observatoire Nationale de la Gouvernance Foncière, le CNCR s'est impliqué sur la modification du décret 72-1 288 lié aux conditions d'affectation et de désaffectation des terres du domaine national. Ce qui a

permis la reconnaissance des droits collectifs qui favorisent une propriété commune de la terre et l'accès des femmes à la terre, sur l'élaboration du projet de code pastoral et sur la révision du projet de code de l'eau.

Au Bénin : 2 865 EFA ont bénéficié de mécanismes mis en place au sein du réseau PNOPPA pour faciliter l'accès à la politique foncière rurale.



PR3 : La promotion des activités économiques portées par des femmes et des jeunes au sein à l'aval ou à côté des exploitations familiales

Avancée 8

Amélioration des performances technico économiques de 69 entreprises agroalimentaires des femmes et des jeunes dans le secteur ASPH

L'action d'accompagnement du réseau régional et des plateformes nationales à travers les divers partenariats mobilisés a permis, pour les unités et coopératives des femmes et des jeunes :

La Création de nouveaux emplois au niveau des Unités de Transformation Agroalimentaire et sites maraichers : 137 nouveaux emplois créés ont été dénombré grâce au projet PARFAO. **En Côte d'Ivoire,** dans la filière anacarde, l'ANOPACI à travers la fédération d'anacarde a permis la création d'emploi pour les jeunes et les femmes au sein des chaînes de valeur.

L'accès des productions des femmes à des marchés nouveaux. Malgré le contexte de crise les coopératives soutenues ont pu accéder à de nouveaux marchés grâce à l'amélioration de la qualité, de l'emballage et des innovations développées au niveau des produits. Les appuis pour le commerce digitale et les renforcements de capacités des coopératives ont permis de négocier

des alimentations, des hôtels, des boutiques nouvelles pour la commercialisation des produits des femmes.

L'amélioration des capacités de production des UTA. A titre d'exemple, au Burkina Faso, (i) le nombre de cycles de transformation du lait local pour les 9 mini-laiteries est passé de 1 à 2 par semaine doublant ainsi la capacité de production et les revenus des laiteries accompagnés; (ii) le niveau d'application de la charte qualité sur la production, la transformation et la commercialisation du lait local par les mini-laiteries est passé de 37% en 2019 à 70% en 2023. Au Mali, les périmètres maraichers des femmes et des jeunes soutenus ont accru leur production.

L'amélioration de la qualité des produits par les UTA : Grâce à l'appui du FO4ACP au Bénin, les coopératives soutenues en équipements de transformation (extrudeuse de jus de fruit et Calibreuse vanneuse) et en tricycle ont pu améliorer la qualité de leur production les rendant ainsi plus compétitifs sur le marché.

5 mini laiteries ont été soutenues au Mali, au Burkina, au Niger à travers des dotations en petits matériels et l'appui à la réalisation de test de laboratoire ce qui a permis une amélioration du contrôle qualité interne et de la traçabilité des produits laitiers.

Une amélioration globale de 9,79% du chiffre d'affaire¹ des coopératives soutenues a également été enregistrée sur l'ensemble des pays soutenus dans le cadre du PARFAO.

Au Sénégal, La mise à disposition des intrants aux producteurs fut possible grâce au programme de contractualisation. Ainsi 10 013,25 tonnes d'engrais sont distribuées lors de la dernière campagne. Une mise à disposition d'intrants de qualité est effective à travers une mobilisation de fonds venant de la LBA (468 506 000 FCFA), de la DER (1 182 005 340 FCFA pour arachide/riz et 69 897 555 FCFA pour pomme de terre). En plus dans le cadre de renforcement des unités de production existantes, 5 boulangeries ont été choisies, diagnostiqués et équipés pour l'incorporation des céréales, 3 unités de transformation ont été choisies, diagnostiquées et équipées pour la production de farine et 4 unités de fabrique d'aliment de bétails pré-identifiées

Avancée 9

Amélioration de l'offre de services aux femmes et aux jeunes dans le secteur ASPH

L'action conjointe des CNIEP et **des animateurs** des fédérations membres des plateformes nationales s'est également structurée autour de l'accompagnement des coopératives de femmes et des jeunes dans le secteur ASPH. En effet, la dynamique de dialogue itératif enclenché par ce mécanisme a permis aux producteurs de co-définir avec les fédérations et les plateformes les services qui leurs seraient utiles. Ce dispositif a permis d'avoir quelques résultats à titre d'exemple.

L'élaboration de 337² nouveaux plans d'affaires en 2023 pour les unités de femmes et jeunes, notamment au Togo (22) grâce au déploiement du dispositif du centre d'incubation, au Bénin (300) et en Guinée (15).

L'accompagnement³ de 90 jeunes et 113 femmes sur l'entrepreneuriat agricole et l'appui à la mise en place de groupements villageois d'épargne et crédit touchant 588 membres dont 456 femmes.

1 Sur la période d'exécution du programme PARFAO
2 Togo, Bénin et Guinée uniquement
3 Guinée

Au Burkina Faso : (i) les microprojets de 164 exploitants agricoles et de 06 coopératives ont été financés dans le cadre du projet SD3C ; (ii) 40 jeunes (15 jeunes femmes et 25 jeunes hommes) ont été formés en entrepreneuriat agricole ; (ii) une stratégie interne de facilitation à l'accès des jeunes et des femmes aux ressources productives a été élaborée et 30 responsables de OP formés sur la stratégie ; (iii) la participation des responsables de la coopérative des femmes de Niassan à la formation sur le module du leadership et les témoignages des leaders paysans dans le cadre du parcours de formation a permis la relance de leurs activités d'étuvage de riz.

L'accompagnement du CNCR et de ASPRODEB a permis :

- à **07 OP** faitières dans les régions de Kédougou, Tambacounda et Kolda

d'assurer le fonctionnement du dispositif d'approvisionnement en intrants pour les OP de base.

- à **156 OP** de couvrir leurs besoins en financement pour **3 072 ha** de céréales marchandes à travers des accords signés avec des institutions de financement.
- de couvrir les besoins en semences des OPB jusqu'à hauteur de **43, 6 T** de semences dont **32 T** de maïs **8,76 T** de semences de riz pluvial, **2,355 T** de fonio et **0,56 T** de niébé.
- de couvrir les besoins en engrais des OPB jusqu'à hauteur de **587,275 T** de NPK (15 15 15) et **418, 35 T** d'urée.

Le financement de la campagne est à hauteur de **461 114 975 FCFA** dont **43 245 000 Frs** comme crédit agricole.

Avancée 10

Tendance d'accroissement du leadership des femmes et des jeunes au sein du réseau

On note une meilleure visibilité et une amélioration du leadership des femmes et des jeunes qui améliorent leurs capacités de dialogue politique et permettent la prise de mesures spécifiques en faveur des femmes et jeunes dans leur contexte.

À titre d'exemple, le collège régional des femmes a pu tenir un dialogue avec l'UEMOA sur la résilience où elles ont pu formuler une recommandation forte à l'endroit des OIG lors du Forum Femme Économie et Résilience.

Nous demandons à la CEDEAO, à l'UEMOA, au CILSS en collaboration avec le ROPPA, l'organisation d'un grand forum régional

en octobre, sur « la contribution des femmes rurales à l'économie nationale et régionale », mois de célébration de la journée internationale de la femme rurale et du droit à l'alimentation.

Elles ont également produit une déclaration qui propose 10 mesures pour une économie solidaire et résiliente.

Au Burkina Faso, (i) le collège des femmes a obtenu une réduction significative de la subvention des SPAI au profit des femmes vulnérables. Le sac de 50 kg subventionné coûte 3 000 FCFA pour les femmes contre 7 500 FCFA pour les hommes (Burkina Faso) ; (ii) 17 jeunes

formés dont 7 femmes sur dans le cadre du dispositif de formation occupent des postes de responsabilité au niveau des instances de la CPF et des délégations spéciales au niveau des communes ; (iii) depuis 2021, les collèges des jeunes et des femmes participent aux sessions du Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de la CPF.

Au Sénégal, le collège des jeunes du CNCR travaille activement dans l'émergence d'une nouvelle génération de leaders ruraux capable

de mobiliser les communautés de base pour apporter des solutions endogènes durables aux problèmes environnementaux locaux à travers l'organisation de camp climat. La deuxième édition du camp de l'agroécologie paysanne pour le climat et la gestion communautaire des ressources naturelles (CAP GCRN) a pu sensibiliser et mobiliser près de 200 jeunes sur les enjeux, impacts et défis liés au climat, sur la restauration des ressources naturelles et la protection de la biodiversité.



PR4 : L'organisation des filières et des interprofessions, le partage équitable de la valeur ajoutée au sein des chaînes alimentaires

Avancée 11

Amélioration de la dynamique de gouvernance au sein des filières

Au total, l'action du réseau en 2023 a permis de renforcer la structuration et dynamiser 17 organisations filières (Riz, Ananas, Anacarde...).

Au niveau régional, l'action du cadre Riz a permis le renforcement institutionnel de 03 organisations dans la filière riz : i) la Fédération Nationale des Coopératives de Producteurs de Riz du **Togo**, qui a pu bénéficier d'un appui pour le recrutement de ressources humaines et l'acquisition d'équipement de leur bureau. ii) la mise en place d'un cadre national de concertation des riziculteurs en **Guinée**. Et la iii) dynamisation en **Côte d'Ivoire**, de la FENARiz-CI grâce aux missions d'appui par les pairs.

Au niveau local, en **Guinée**, 14 Coopératives ont été appuyées dans : l'élaboration des documents juridiques (statuts et règlement intérieurs conformes à l'Acte Uniforme OHADA SCOOPS) ; leur structuration conformément à l'AU SCOOPS ; l'organisation des assemblées générales constitutives et l'obtention des agréments ou RCCM.

Au Burkina Faso, un Observatoire national du riz a été créé en 2022 et son Conseil d'administration mis en place en novembre 2023. La présidence est assurée par l'Union nationale des producteurs de riz du Burkina, membre de la CPF.

Au Sénégal, l'Interprofession Banane (INABAS) a connu des avancées considérables dans la fixation d'un prix rémunérateur des producteurs. En effet, suite à une concertation provoquée par le CNCR, les différents collèges de l'INABAS se sont convenu d'une hausse de 15 F sur le kilogramme de banane bord champs, qui passe de 220 FCFA à 235 FCFA et le prix du casier passe de 320 FCFA à 350 FCFA. En cette année 2023, l'Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS) a été inspirée par l'expérience d'aviculture familiale rurale pour disposer de sa première stratégie de développement de l'aviculture rurale au Sénégal qui couvre désormais toutes les six zones agroécologiques du pays.

Avancée 12

Augmentation et/ou consolidation des liens d'affaires au sein des filières

En 2023, les différentes actions d'appui au développement de partenariats d'affaires ont permis :

Au Libéria : L'exécution d'un contrat de livraison de 33 tonnes de semences de riz certifiées de la Fédération nationale des Riziculteurs de la Côte d'Ivoire à la Fédération Nationale des Riziculteurs du Libéria.

Au Bénin : L'amélioration du niveau confiance entre agrégateurs et agrégés au sein des clusters agricoles grâce au renforcement de capacités de 175 élus et techniciens des OP sur l'éducation financière, le clustering, le respect des clauses contractuelles et les modèles d'affaires. L'amélioration du lien d'affaires entre famille des producteurs et des transformateurs des filières à travers la mise en place de 7 713 tonnes de mangues, 800 tonnes de paddy et 1 386 tonnes de maïs et de riz décortiqué.

En Côte d'Ivoire : La reconstitution des acquis au niveau de la riziculture, vient accroître la production nationale qui ne couvrait que 50% de la demande intérieure.

Au Burkina : Un arrêté n°2023-461/MEFP/CAB portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables a été pris en septembre 2023. Cet arrêté vient en réponse aux préoccupations des OP sur leur prise en compte dans les achats institutionnels. L'arrêté définit les procédures de passations des marchés qui sont désormais par entente directe entre les sociétés coopératives agricoles et les institutions telles que la SONAGESS. Par ailleurs, l'arrêté réduit le nombre de pièces à fournir dans le cadre de la commande publique qui sont limitées à l'attestation de situation fiscale, le document d'immatriculation et l'attestation CNSS le cas échéant.



PR5 : La consommation locale et nationale des produits des agricultures familiales ouest africaines

Avancée 13

Une note de Promotion d'initiatives paysannes et un livret de recette culinaire pour soutenir la consommation locale et nationale des produits des agricultures familiales

La promotion du consommé local est une priorité du réseau qui visent à contribuer à la souveraineté alimentaire de la région. Pour ce faire, le réseau a développé des actions visant à mettre en lumière des pratiques paysannes.

Au niveau régional, le réseau a consolidé ses initiatives de promotion de la consommation locale des produits agricoles, comme suite logique de sa déclaration de Tenkodogo sur le thème : « Exploitants familiaux, consommateurs, et autorités publiques, même combat pour la souveraineté alimentaire et la consommation des produits nationaux en Afrique de l'Ouest ». Dans ce sens, une « **Note politique sur le consommer local** » et un « **livret de 34 recettes culinaires de 13 pays de la région** » ont été produits ;

Au Bénin, la mise en place d'une plateforme digitale AG4ALL pour faciliter les mises en relations commerciales, a généré une augmentation des parts de marchés des produits locaux issus des exploitations familiales avec une incidence positive sur leurs revenus.

Au Mali, l'initiative d'organiser des « Week Ends Bio » a permis la mise en place d'un marché physique dans la capitale issue des produits bio et agroécologiques pour les maraichers situés aux alentours de la capitale dont 10 tonnes 100 kilogrammes

des produits ont été écoulés sur ce marché en 2023.

Au Burkina, la CPF a organisé des journées agroécologiques dans la région du Centre-Ouest sous le thème « valorisation des produits locaux agroécologiques : enjeux et perspectives » pour faire la promotion des produits locaux issus de la production agroécologique. Ces journées ont permis (i) mettre en relation les producteurs et les autres acteurs (acheteurs, institutions de financement, fournisseurs d'intrants et prestataires de services), (ii) améliorer la visibilité des produits agroécologiques et des structures évoluant dans le domaine de l'agroécologique, (iii) d'écouler les produits agroécologiques à hauteur de 3 101 100 FCFA.

Au Sénégal, le Collège des femmes du CNCR a poursuivi sa dynamique de promotion de la consommation des produits locaux à travers les concours et dégustations culinaires à l'occasion de la FIARA. Parallèlement à cette dynamique, le CNCR a décentralisé l'organisation du festival alimentaire dans neuf (9) régions en plus de Dakar. Aussi, la gestion des cantines scolaires dans la zone de Kolda et de Rufisque est maîtrisée par les organisations paysannes qui se sont illustrées dans la promotion de la contractualisation dans la chaîne de valeur pomme de terre.

Augmentation des parts des marchés de produits locaux issus des exploitations familiales

Au Togo, le renforcement de capacités des organisations de producteurs sur la labélisation, a permis le développement d'un label paysan qui a facilité la contractualisation d'un marché de cantine scolaire pour la livraison de produits locaux ;

Au Bénin, la réalisation d'un bilan sur la participation des OP aux achats institutionnels ainsi que la capitalisation des mesures d'assainissement du marché du riz et de la promotion du riz produit et transformé au Bénin, a permis de construire un argumentaire sur les chaînes d'approvisionnement des cantines scolaires et engagé des négociations avec le PAM, deux résultats positifs enregistrés, « l'allègement des conditions du PAM pour l'acquisition des produits locaux » et « la prise en compte de 75% des approvisionnements du PAM à partir des produits locaux, dans le projet de loi élaboré sur l'alimentation scolaire au Bénin » ;

Au Burkina Faso, une synergie entre organisations paysannes a été construite afin de renforcer leurs capacités d'offres en produits locaux et leur permettre de répondre aux conditionnalités et demandes des marchés institutionnels.

Au Mali, le renforcement de capacités des organisations de producteurs sur le label bio local du Mali, a permis de certifier 65 producteurs maraîchers.

Au Sénégal, l'implication du CNCR dans un projet de promotion de l'énergie et économie circulaire verte à travers la mise en place de cantines scolaires et l'approvisionnement des produits locaux va améliorer la nutrition des enfants et offrir des opportunités de marchés pour les exploitations familiales.

3.2. Les avancées majeures au niveau des cadres et outils

Dans la mise en œuvre des différentes activités du réseau au niveau régional et national selon les orientations stratégiques annuelles des leaders, et/ou les programmes régionaux issus du plan quinquennal 2019/2023, des outils/cadres d'actions ont été utilisés comme moyens pour faciliter et mieux orienter les démarches de mises en œuvre. L'utilisation de ces outils/cadres d'actions ont permis de **repérer quelques avancés spécifiques**.

L'Université Paysanne du ROPPA - UPR

En tant qu'approche paysanne pour mieux répondre aux besoins de formation et d'apprentissage des membres tout en valorisant leurs savoirs et savoir-faire, est l'un des cadres d'action qui a connu des avancées significatives depuis sa construction. En effet, ces dernières années, il a pu connaître une conceptualisation/opérationnalisation plus approfondie avec les différentes parties prenantes repérées pertinentes par les leaders paysans et aussi un processus de diffusion et d'appropriation interne au réseau.

Avancée 1

Consolidation du partage d'expériences au sein du réseau et avec certains partenaires

Ce résultat s'explique par :

- (i) la valorisation et le partage des expériences de **19 fermes (Togo, Bénin, Burkina Faso) et de 2 centres (Niger, Mali) de formation** lors de l'apprentissage des membres ;
- (ii) Coaching au **Togo et Burkina Faso de 82 jeunes formés dont 28 femmes** par les personnes ressources endogènes ;
- (iii) Développement de nouvelles synergies d'actions avec **4 partenaires** (AFDI, AHA, IDFC, CORAF) pour un meilleur renforcement des capacités paysannes.
- (iv) l'organisation du Camp Agroécologie Paysanne qui a permis de sensibiliser et de former 200 jeunes sur les enjeux des changements climatiques et des pratiques agro écologiques (Sénégal)

Avancée 2

Amélioration du leadership et des capacités d'analyse de 463 membres du réseau

Au niveau régional : Incubation de 15 jeunes dont 6 filles pour l'acquisition des aptitudes de leaders ;

Au Burkina Faso : 77 jeunes formés sur le parcours de formation des responsables d'OP/OSC pour l'acquisition de bonne capacité d'analyser et d'influence des politiques au niveau national et local. Parmi ces jeunes formés, 17 dont 7 femmes occupent des postes de responsabilité au niveau des instances de la CPF et des délégations spéciales ;

Au Togo : 108 jeunes leaders formés sur le mouvement paysan (rôle des OP,

gouvernance, leadership, foncier, décentralisation etc.) ; Parmi ces jeunes formés 41 dont 13 femmes occupent des postes de responsabilité dans les organes de gouvernance des OP à différents niveaux (OP de base, unions régionale, faitières membres).

En Guinée Bissau : 100 membres du collège des femmes dont 20 jeunes sont formées sur le leadership

En Sierra Leone : 263 producteurs dont 106 femmes ont été formés sur plusieurs thématique dont sur le leadership.

Avancée 3

Renforcement du dispositif de formation en agroécologie dans 5 pays membres du réseau

Au Togo, Mali, Burkina Faso et SE/ROPPA : il y a eu l'organisation des sessions de rencontres des organes de pilotage (**comités pédagogiques et de pilotage de l'UPR mise en place**) pour un meilleur déploiement de l'UPR dans les formations ;

Au Togo, Mali, Niger, Burkina Faso : Formation de 423 animateurs endogènes/ relais paysans dont 185 femmes formateurs/trices en agroécologie au niveau de leur PFN ;

Au Togo : Distribution de 200 manuels de formation en agroécologie en faveur de 15 fermes écoles ;

Au Burkina Faso : Aménagement de 3 fermes agroécologiques dans les communes de Dédougou, Ténado et Tchérriba d'une superficie totale de 9 ha ; et la co-construction avec quelques membres 2 modules de formation en agroécologie élaborés (1 module sur la production maraîchère et 1 module sur la production céréalière) ;

Au niveau régional : Co-construction avec 6 PFN, et la production de capsules vidéo en agroécologie pour les formations pays.

L'Observatoire des Exploitations Familiales (OEF)

Avancée 4

Renforcement de la production des connaissances paysannes

Au niveau régional : Sur la campagne ASPH 2023/2024, quatre (04) grande production de connaissance thématique notamment sur :

- (i) la jeunesse rurale dans la zone des 3 Frontières,
- (ii) ruralité et crise sécuritaire et au sahel,
- (iii) bilan et de dynamisation de l'OEF,
- (iv) engagement de la recherche-action sur l'évolution des Systèmes Alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Au Sénégal : Pour les besoins de son plaidoyer, le CNCR a produit des connaissances sur six (6) thématiques portant sur : (i) le statut juridique des exploitations familiales, (ii) l'institutionnalisation de la concertation entre Etat et les OP, (iii) la protection sociale des personnes exerçants les métiers de l'Agriculture, (iv) le financement des activités ASPH, (v) la réforme foncière et (vi) la stratégie nationale d'installation et d'insertion des jeunes dans les chaines de valeur ASPH.

Avancée 5

Amélioration de l'action du réseau à travers la production de connaissance et la capitalisation des expériences

Au niveau régional : Production conjointe de connaissances sur la campagne ASPH pour la participation aux grandes rencontres nationales et régionales ;

Au Burkina Faso : Amélioration de la fonctionnalité et de la qualité des données produites par le dispositif de veille dynamique de la CPF sur les politiques et de suivi de la campagne agricole dans le cadre de l'observatoire des exploitations familiales ;

Au Niger : Le dispositif de suivi des exploitations familiales de la PFPN est inscrit dans le dispositif national du cadre harmonisé pour le partage des résultats sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec une valorisation de son dispositif de l'OEF.

Ceci grâce à son :

- OEF/MADDOUBI retenu et inscrit dans le répertoire National de dispositifs de suivi des ménages vulnérables ;
- Bilan simplifié qui est un outil d'amélioration de la communication entre les membres d'une famille : de 2016 (60 familles) à nos jours, 658 familles ont conduit l'exercice de bilan simplifié au sein de leur famille avec l'appui de 93 animateurs endogènes ; et 120 bilans simplifiés réalisés par 20 Animateurs Endogènes (AE) dans deux régions (Tahoua et Tillabéry), suite à la formation de 29 Animateurs Endogènes sur l'outil du bilan simplifié.

Le suivi-évaluation de l'action (S&E)

Avancée 6

Amélioration des capacités de planification stratégique et de reddition des comptes

Ce résultat s'explique par :

- (i) l'élaboration et l'adoption de 4 plans stratégiques par les plateformes membres du réseau notamment de la FONG, PNOPPAB, CPF et CNCR ;
- (ii) une meilleure capacité de reddition de compte de 5 PFN du réseau en 2023 dont 4 PFN (CTOP, FUN, FONG, PNOPPAB) qui arrivent leurs rapports d'activités avec leurs orientations stratégiques ;
- (iii) l'amélioration par la CPF de la sécurité des données comptables et financières grâce au serveur et au respect des délais de rapportage. De plus, 6/13 PFN produisent efficacement leurs rapports d'activités à partir du portail suivi évaluation qui est bien fonctionnel.

La capitalisation des initiatives des OP

Dans la mise en œuvre des programmes régionaux de son plan stratégique, l'approche endogène développée par le réseau pour la capitalisation des initiatives des OP a été également mobilisée dans la réalisation de certaines activités du réseau au niveau régional et national.

Avancée 7

Mise à échelle de 53 initiatives paysannes capitalisés dont 34 existantes et 19 nouvelles

Ce résultat pourrait s'apprécier par : (i) capitalisation de **19** nouvelles initiatives paysannes sur **la transhumance, les initiatives économiques des femmes** dans les zones transfrontalières et **les mécanismes de promotion des productions agricoles locales** ; (ii) 247 853 visites (nouvelles vues de la plateforme de gestion des connaissances) sur les capitalisations d'initiatives paysannes du réseau ; et diffusion de 34 produits de capitalisation sur les filières lait, niébé et Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).

La communication

Au Burkina Faso : on note une amélioration de la visibilité des produits agricoles sur les réseaux sociaux et à travers le site web de la CPF ;

Au Ghana : il y a eu une amélioration dans l'utilisation des médias et des plateformes en ligne ;

Au Togo : il y a eu la création d'un espace de vente sur le site web de la CTOP pour la promotion des produits issus des exploitations familiales ;

Au Sénégal : Le CNCR a effectué une refonte de son site internet en intégrant de nouvelles options pour une meilleure lisibilité et accessibilité. L'audience des plateformes digitales augmenté (Entre Janvier et décembre 2023, 24 000 sur twitter, 21 000 sur Facebook, 144 000 impressions et 10 000 visionnements

sur Youtube et 3 700 visites du site), dans les médias plus 52 activités du CNCR couvertes et diffusées par les médias à Dakar et à l'intérieur du pays. Sur Whatsapp 410 personnes influentes du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutiques touchées au moins une fois toutes les semaines à travers des groupes d'informations dont Whatsapp Info du CNCR et ceux des partenaires et plateformes communes. Sur la communication visuelle, 32 capsules vidéo réalisées, un film de capitalisation en cours et plus de 600 tee-shirts distribués (300 dans festival alimentaire et 300 camps climat) ;

Au niveau régional : 10 021 abonnés supplémentaires sur les plateformes Twitter, Facebook, Youtube, du réseau et une audience utile estimée à 3 670 000 personnes.

Cadre de partenariat avec les OSCs

Avancée 8

Une consolidation du leadership du ROPPA dans les cadres multi acteurs d'influence

Le réseau, aussi bien au niveau régional, national, local, a su déployer sa capacité de mobilisation et de coordination pour renforcer les cadres multi acteur et assurer un plus grand impact des processus collectifs d'influence politique. Au titre des résultats obtenus on peut citer :

Au niveau régional le leadership du ROPPA dans le CEI PREGEC, le CVA et l'alliance 3A0 permet un déploiement efficace de l'agenda de ces différents cadres de concertation.

Au Niger, la PFPN a été désigné pour coordonner un consortium des acteurs de la société civile mis en place pour servir de veille sur la mise en œuvre de la politique foncière rurale.

Au Burkina Faso, la CPF a pu renforcer la crédibilité des CVD auprès des maires qui ont pu mobiliser plus 1 500 000 pour leur fonctionnement ;

Grâce au leadership du CNCR au niveau du GDSP, le ministre de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire a pris un arrêté ministériel pour l'implémentation d'un comité technique chargé de l'élaboration du PAN de la DNUAF, composé de plusieurs ministères sectoriels Pêche, Planification et politique

économique, Protection sociale, Élevage, Environnement, etc.

Aussi, le CNCR est le principal instigateur du processus d'élaboration d'une stratégie nationale d'installation et d'insertion des jeunes en sa qualité d'animateur de l'IRRA (Initiative pour la Relève et le Renouveau Agricole) en plus de son rôle de lead dans le CRAFS (Cadre de Réflexion et d'Actions du Foncier au Sénégal) et dans la DYTAES (Dynamique de transition Agro écologique au Sénégal).

Cadre de partenariat avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Avancée 9

Développement et consolidation de partenariats entre les OP et les PTF

On note une consolidation des partenariats en cours et le développement de 08 nouveaux partenariats à l'échelle du réseau en 2023. Ces différents partenariats concourent à la mise en œuvre des plans stratégiques des PFN et du ROPPA. Ce sont :

- les partenariats avec les projets Hôtes et agences Onusiennes développés par 4 PFN (CNCR, CPF, PFPN, CNOPM) ;
- Un nouveau partenariat entre la PFPN Niger et la FAO (voir si ce n'est pas comptabilisé dans le précédent) ;
- Un mémorandum d'entente entre la CTOP et l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) suite à un voyage des membres du bureau exécutif de la CTOP ;
- 02 partenariats nouveaux développés par FUN LIBERIA : avec STAR-P et ITC/ACP/EU pour des montants respectifs de USD57, 000 et \$29,510.00 USD même si la gestion fiduciaire de ce dernier est assuré par ITC/ACP/EU ;
- Une concertation entre la CPF et le FIDA a renforcé le partenariat entre les deux structures dans la perspective d'une meilleure participation des OP dans la formulation du nouveau COSOP et la responsabilisation des OP dans les projets et programmes régionaux ;
- Au Sénégal, une convention de financement d'entrepreneurs issus des EF dans différentes filières dont l'aviculture et l'embouche a été signée entre Le FONSTAB, la LBA et le CNCR avec l'injection d'un fonds de dérisque de 170 000 000 FCFA ;
- 06 nouveaux partenariats développés par la PNOPPA avec le FIDA/PRIMA, la FAO, la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC/PABE), le CFSI, Inter-réseaux, la Banque mondiale/PACOFIDE.

Avancée 10

Un renforcement de la prise en compte des propositions paysannes dans le développement des programmes de développement par les partenaires au niveau de la région

En 2023, le réseau a été sollicité pour contribuer au développement technique de programmes de développement du secteur ASPH au sein de la région. Ces sollicitations ont permis une meilleure prise en compte des besoins et des spécificités des exploitants familiaux dans les documents de projets. On note à titre d'exemple : la note contributive du ROPPA pour l'amélioration du manuel technique de IGREENFIN et la participation de la FONG dans le DERPIn project au Ghana.

Avancée 11

Amélioration de la crédibilité du réseau dans la gestion des partenariats et de ces capacités de reddition de compte

On note une meilleure gestion des conventions, contrats de partenariats globaux au niveau du réseau ce qui a permis à titre d'exemple au Bénin la continuité du partenariat avec la Coop Suisse, l'amélioration de la position de la FONG dans l'engagement partenarial.

Cadre de dialogue politique

Avancée 12

Renforcement du positionnement du ROPPA et des PFN sur les enjeux globaux des systèmes alimentaires au niveau continental et mondial

Le ROPPA a activement contribué au niveau suprarégional à 3 processus multiacteurs pour la défense des intérêts paysans via : i) la déclaration à la 5th Conférence ministérielle UA-UE sur l'agriculture, ii) l'évaluation par la société civile africaine des voies nationales du Sommet de l'ONU sur les Systèmes Alimentaires iii) et à la déclaration «non à la mainmise des multinationales sur les systèmes alimentaires et oui à la souveraineté alimentaire».

Influence significative du réseau sur les politiques nationales et régional du secteur ASPH

Plusieurs initiatives d'influence des politiques ont été développées au sein du réseau en 2023 et ont conduit aux résultats suivants :

Au Mali : i) la relecture des documents provisoire de politique nationale semencière du conseil agricole et du système national du conseil agricole, ii) l'élaboration de la stratégie politique nationale de l'agroécologie et du conseil agricole et du système national du conseil agricole de la politique nationale de la semence paysanne iii) de façon globale l'implication systématique de la profession Agricole dans le processus de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation de toutes les politiques agro-sylvo-pastoral et halieutique ;

Au Togo : Le plaidoyer de la CTOP a permis l'instruction du ministre pour recenser les besoins des membres de la PFN en matière d'intrant qui a été transmis à l'autorité. Un besoin de 5513,198 tonnes de NPK : 15 15 15 et 2 991,068 tonnes d'Urée 46% a été exprimés par 244 coopératives et 03 gros producteurs pour le compte de la campagne 2023-2024 ;

Au Niger : Un Protocole d'accord de fourniture de 90 000 tonnes d'engrais NPK -15-15-15, d'Urée 46N et du DAP 18-46-0 à un prix abordable à l'échelle nationale a été signé entre la PFPN et la Société Nigérienne des Services sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage avec le soutien de la Banque Agricole du Niger. Le Niger a également produit une note argumentaire avec l'appui de la Direction de l'action coopérative et le Ministère de l'Agriculture sur la distribution de l'engrais ;

Au Bénin, un (01) projet de loi sur l'alimentation scolaire influencé avec prise en compte d'au moins 75% des denrées alimentaires destinées aux cantines scolaires proviendront de la production locale;

Le Ghana, a participé à deux (02) sessions pour la revue de la politique national de l'agriculture ;

Au Burkina Faso, l'adoption de la loi N°008-2023/ALT du 20 juin 2023 portant promotion immobilière grâce au plaidoyer sur la gestion foncière permettant de réduire l'accaparement des terres par les sociétés immobilières et l'amélioration de la gouvernance locale et de la communication entre les services techniques et les citoyens à travers les actions des cellules villageoises de redevabilité et des comités communaux de redevabilité citoyenne mises en place au tour de la gestion des intrants ;

Au Sénégal, la contribution du CNCR a été significative dans l'adoption du code pastorale qui a été voté le 18 Décembre 2023 à l'Assemblée Nationale. Aussi, grâce à son leadership, un draft de plan d'action national sur la Décennie de l'Agriculture Familiale a été élaboré et en cours de finalisation ;

Au niveau régional :

- Sept (07) dialogues ont été réalisés avec la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS pour la prise en compte des propositions des OPR dans la formulation de sa stratégie sur les élevages mo-

biles en Afrique de l'Ouest et Sahel, pour la validation des référentiels sur le stockage de proximité (référentiels cosigné officiellement par le ROPPA au nom des OPRs), sur les mécanismes de gestion des intrants,... ;

- On note aussi une prise en compte des propositions faites par les OP à partir des productions de connaissances payannes ;
- Des propositions du CRCOPR/ROPPA ont été prises en compte dans le rapport des résultats de « l'étude sur l'analyse des lacunes et élaboration de Règlements

supplémentaires pour le secteur du riz de la CEDEAO ».

- La soumission d'une note contenant les préoccupations de la CPF au Président de la Transition lors de la rencontre avec les acteurs du monde rural tenue le 24 février 2023 a permis d'influencer la politique agricole nationale notamment la mise en place d'une Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 et l'organisation des concertations régionales en vue de la tenue des Etats généraux de l'agriculture et de l'élevage.

Cadre média journaliste

Avancée 14

Accroissement des relations entre les communicateurs et les organes média

- 34 conférences de presse autour du suivi de la campagne au Niger, Burkina Faso, Mali.
- XX émissions radio organisés autour du pastoralisme, de la promotion des solutions d'irrigations

3.3. Un regard spécifique sur les pays

Cette partie présente un panorama de quelques résultats spécifiques repérés au niveau de quelques Plateformes Nationale (PFN). De façon globale, on constate : **le Développement de nouveaux services économiques opportunités de mise en marché des produits des membres ; la production de connaissances pour nourrir le plaidoyer en faveur des exploitations familiales.**



Au Togo : il y a eu l'organisation d'un mini marché pour la promotion des produits agricoles des membres de la CTOP en marge de la fête de nouvel an 2024. Cela a permis de réaliser en deux (02) jours un chiffre d'affaires 4 151 500 F avec un taux de vente évalué à 89% des produits mis en marché. Cela a accrue la visibilité de la CTOP et de ces membres.



Au Burkina Faso : la CPF dispose un centre de gestion des organisations paysannes pour répondre aux besoins spécifiques de développement économique et de professionnalisation des organisations paysannes.



Au Niger : Organisation de points de presse sur la base d'une note produite sur le bilan de la campagne ASP 2023. 1570 tonnes de semences de variétés améliorées (moringa, riz, blé, niébé, maïs, semences potagères) ont été obtenue pour emblaver 49 150 ha pour un coût estimé à 2 266 616 785 FCFA.



En Côte d'Ivoire : L'USCAB est l'une des unions de producteurs de l'anacarde de l'ANOPACI développe les activités économiques qui crée de l'emploi à **2 006 jeunes et 403 femmes** à travers la transformation de **4.095 tonnes des productions des membres**. Leur unité transforme **115 tonnes de cajous** en différents produits de consommation notamment : **876 litres de jus de pommes de cajous ; 415 litres de liqueur ; 510 litres de vins ; 105 litres de vinaigres d'assaisonnement ; 202 cabots de 500g de confitures**. **Au niveau de la pêche et de l'aquaculture :** l'ANOPACI a facilité la participation de **20 coopératives** aux rencontres de revision de la politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, et, sur l'instauration du repos biologique organisé par le Ministère en vue de renouveler les ressources. La période fixée pour l'observation du repos biologique est de juillet à août 2023.



Au Mali : différentes stratégies sont initiées pour augmenter les ventes et les chiffres d'affaires. « La tenue des week-end bio » dans la capitale et dans les régions a permis la promotion, la valorisation et la commercialisation des produits maraichers, des animaux (ovins et volaille) et des produits transformés par les unités de transformation. Les ventes sont passées de moins 1 tonne sur les périmètres soutenus à 3,5 tonnes lors des week-end bio... » ; Des liens commerciaux ont été initiés avec des supers marchés, les grands hôtels de la capitale pour la vente des produits agroalimentaires transformés... ».



En Gambie : des liens de partenariats commerciaux sont noués avec 16 restaurants, 2 hôtels, 12 marchés et 14 écoles pour l'écoulement des produits.



Guinée Bissau : La QNCOCPA-GB a sensibilisé, formé et accompagné 9 Coopératives/OP de la zone d'intervention du Project PAIFJ, pour leur reconnaissance juridique.



Au Bénin : Développement d'actions de plaidoyer pour l'aboutissement de l'achat institutionnel des produits locaux ce qui a facilité l'allègement des conditions d'acquisition des produits locaux auprès des producteurs par le PAM-Bénin et la prise en compte d'au moins 75% de produits locaux dans l'approvisionnement des cantines scolaires, dans le projet de loi sur l'alimentation scolaire au Bénin.



Sierra Leone : NAFSL grâce à ces actions de plaidoyer et le lobbying, a influencé pour l'inclusion et l'adoption des produits locaux dans les programmes d'alimentaire scolaire. 80% des produits alimentaires cultivés localement sont adoptés et utilisés dans le cadre du Programme national d'alimentation scolaire.



Au Sénégal, le CNCR a produit des connaissances en lien avec le statut des EF, la protection sociale des personnes exerçant les métiers de l'agriculture, la concertation, le financement de l'agriculture, la réforme foncière et la stratégie nationale d'installation/insertion des jeunes. 5 rapports/notes techniques ont été produits et traduits en note politiques éditées. Aussi, le CNCR s'est fortement mobilisé pour impulser des réformes pour une plus grande compétitivité et contribution du secteur primaire dans l'économie.

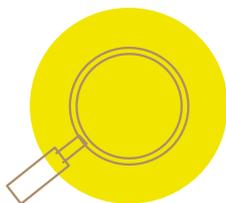
Ces mobilisations ont porté : (i) sur le processus d'animation de la décennie de l'Agriculture Familiale avec des journées de mobilisations dans les 46 départements du Sénégal, (ii) l'organisation de la deuxième édition du Camp Agroécologie Paysanne pour la gestion communautaire des ressources naturelles et (iii) l'organisation du festival alimentaire qui a été décentralisé auprès de dix (10) départements du Sénégal. Sur le plan de la communication, le CNCR a valorisé divers supports de communication en 2023. L'influence directe est visible à travers les invitations dans les médias qui ont augmenté, de même qu'une meilleure fonctionnalité du site internet. Le CNCR a maximisé son influence lors d'événements spécifiques comme le camp climat et le Festival Alimentaire.

- Plus 52 activités du CNCR couvertes et diffusées par les médias à Dakar et à l'intérieur du pays, en 2023 ;
- 410 personnes influentes du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutiques touchées au moins une fois toutes les semaines ;
- Confection de : 5 Kakémonos, 37 Banderoles, 8 Plaquettes, 600 T-SHIRTS (300 festival alimentaire 300 Camp climat), 32 Capsules vidéo et 1 Film de capitalisation ;
- Relance de la newsletter du CNCR (avec une publication d'un bulletin d'informations annuel le 26 décembre 2023).

4

APPROCHES & MOYENS





4.1. Zoom sur quelques actions phares réalisées



→ **Rencontre de thématisation d'une recherche par le biais de l'Observatoire des Exploitations Familiales sur les systèmes alimentaires paysans.** Le ROPPA a lancé en 2023 une recherche avec les outils paysans sur les systèmes alimentaires paysans. Ce travail veut aider à mieux circonscrire/affiner les approches de solutions développées par les décideurs politiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en prenant en compte les spécificités paysannes. La thématisation a donc permis de faire le point sur les ressources et initiatives en cours au sein des organisations paysannes pour faire un cadrage adéquat du travail à faire.



→ **Forum Femmes Économie et Résilience.** Depuis 2019, le ROPPA s'est investi à soutenir et accompagner les coopératives de femmes au sein des plateformes membres dans certaines filières prioritaires. L'ambition est de contribuer à une autonomisation des femmes et donc une réduction de l'emprise de la pauvreté. Pour mutualiser les dynamiques en cours et apprendre les uns des autres, le ROPPA a regroupé toutes les coopératives soutenues par les divers projets opérationnels.



→ **Suivi du repos biologique sur la période de juillet à août 2023 (ANOPACI).** Le suivi du repos biologique détermine la productivité des exploitations halieutiques dans les systèmes de productions locaux. L'ANOPACI a travaillé non seulement à amener la quasi-totalité des pêcheurs membres à respecter cette condition pour améliorer leurs performances mais a surtout sensibiliser 450 écoliers sur les mécanismes de protection des mangroves. Cela va dans le sens de la contribution à la protection des ressources naturelles mais aussi aux fortes variabilités climatiques observées ici et là.



→ **Organisation d'une concertation nationale autour de la transhumance (FONG).** La transhumance trans-frontalière est un système d'élevage à enjeux pour les collectivités. On note bien souvent des conflits, des pertes en vie humaine et en bétails. La FONG, a conduit un processus de dialogue depuis 2022 qui a abouti à la mise en place d'un cadre de haut niveau regroupant l'ensemble des acteurs concernés autour de la transhumance. À l'image des autres pays de la région, il s'agit d'un espace qui vise à favoriser un dialogue assidu sur la problématique et minimiser les conflits.



→ **Organisation de Week-End Bio et de marchés des produits agricoles (CNOPM & CTOP) :** Les ventes pendant les Week-End Bio hebdomadaire qui ont été développées par la plateforme nationale en synergie avec son partenaire AMSD (Association Malienne pour la Solidarité et le Développement). Ces Week-Ends Bio ont permis la promotion, la valorisation et la commercialisation des produits maraichers, des animaux (ovin et volaille) et des produits transformés par les unités de transformation. Cette nouvelle stratégie de commercialisation est un espace qui permet une meilleure implication de tous les acteurs de la chaîne de valeur (les producteurs, les éleveurs, les transformatrices et les acheteurs) et une meilleure visibilité des produits. Cet espace facilite l'écoulement des produits Bio et réduit le coût de commercialisation. Au Togo, la CTOP a développé une initiative similaire visant à la commercialisation des produits locaux.



→ **Organisation d'un symposium international sur l'insertion des jeunes en agriculture durable** (21 et 22 Novembre 2023) à Dakar qui a permis de renforcer le plaidoyer en faveur d'une meilleure insertion/ installation des jeunes dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques.



→ **Participation aux concertations internationales et régionales sur la mise en œuvre des politiques APSH.** Les leaders du ROPPA ont pris part à près de XX concertations à divers niveaux sur les problématiques en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience. Porté la voix des paysans lors des processus de prise de décisions était l'objectif principal de la représentation paysanne à ces différentes instances.



→ **L'organisation des premières journées agroécologiques** pour la promotion des produits locaux issus de la production agroécologique qui a mobilisée plus de 171 acteurs dont 140 exposants de produits agricoles. Ces journées ont permis d'accroître la visibilité des différents acteurs et produits de l'agroécologie, le partage d'expériences à travers la tenue de panels et la mise en contacts les acteurs locaux de l'agroécologie (réseaux d'intrants agricoles ou réseaux de distribution de produits locaux).



4.2. Les projets/programmes et ressources financières mobilisés

La mise en œuvre des interventions de l'année 2023 du réseau s'est bâtit autour de programmes et initiatives opérationnels co-financés par ses partenaires. On peut principalement considérer :

- Le Programme d'Appui à la Résilience des Femmes en Afrique de l'Ouest (PARFAO) par la Coopération Autrichienne
- Les Organisations Paysannes pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique (OPenACP) par l'Union Européenne, les ACP et le FIDA
- Le Programme Régional d'Appui aux OP dans la mise en œuvre des Politiques ASPH (PRAOP) la Coopération Suisse et la CEDEAO
- La Mobilité Pastorale en Savanes et au Sahel (MOPSS) par la Coopération Suisse, la Coopération Suédoise
- Les Services Economiques aux OP (SEPOP) par AFDI
- L'Appui à l'Observatoire des Exploitations Familiales par Humundi (ex Sos Faim)
- L'appui à la Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture Familiale par la FAO

Réparti respectivement au niveau national et régional à 68% et 32%, les 1.345.545 876 francs CFA ont soutenu l'action du réseau au cours de l'année 2023.



5

DÉFIS & PERSPECTIVES



5.1. Défis

La mise en œuvre des orientations définies par les administrateurs a certes, enregistré des changements majeurs, mais des défis de consolidation demeurent :

Défi 1

Concernant le plaidoyer et l'influence des politiques :

- **L'observatoire des exploitations familiales (OEF)** se veut un outil devant permettre au réseau de mieux anticiper l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/veille des politiques agricoles tant au niveau national que régional, en se fondant sur les préoccupations des exploitations familiales ; des avancées notables sont obtenues, notamment dans la production des thématiques mais aussi dans le suivi des campagnes agrosylvopastorales et halieutiques : il requiert toutefois, une remobilisation des élus pour lui « **donner un second souffle** » afin de mieux soutenir le dialogue politique tant au niveau national que régional ;
- **Le réseau a engagé des dialogues politiques sur des thématiques à enjeux pour les exploitations familiales, notamment, la question des changements climatiques, l'agroécologie, les systèmes alimentaires locaux, la transhumance, le statut des exploitations familiales, la protection sociale des personnes exerçant les métiers de l'agriculture, la réforme foncière, la transhumance etc.** La nécessaire collaboration avec les gouvernements, les PTF et les acteurs non étatiques, pourrait induire des capacités de mobilisation des ressources pour le financement de « solutions climatiques » au profit des exploitations familiales à travers le Fonds Vert pour le Climat (FVC) ;
- **La problématique de l'accès des exploitations familiales aux financements demeure toujours actuelle, surtout pour les jeunes et les femmes,** malgré quelques avancées dans certains pays et l'existence de fonds nationaux (FNDA/Benin, FNDASP/Sénégal, FDA/Burkina, FNAA/Mali, etc.) et de fonds régionaux (FRAA et FRDA) ; il s'avère important d'engager la réflexion avec les organisations régionales d'intégration, les PTF, les États, les IFB ; les assurances agricoles et les ONG/OSC, pour des propositions d'améliorations de l'accès des exploitations familiales aux financements et aux assurances agricoles.

Défi 2

Concernant le développement des services économiques et des cadres filières :

- **Les cadres filières (riz, élevage, céréales, pêche, horticole) sont à des niveaux de fonctionnement différenciés** ; il s'avère nécessaire de faire un bilan prospectif de leurs actions et orientations/structurations actuelles, en vue d'un reprofilage qui soit en phase avec la vision et les orientations du réseau ;
- **L'organisation et la gouvernance des filières prioritaires pour des dialogues et la conduite d'actions concertées au sein des organisations interprofessionnelles** a sous-tendu la mise en place des cadres filières ; la définition d'une stratégie concertée d'accompagnement des organisations paysannes s'avère nécessaire, pour impacter le dialogue entre les maillons au sein des interprofessions et le dialogue avec les décideurs ;
- **Le plaidoyer initié par les plateformes nationales et leurs fédérations nationales pour faciliter l'inscription des OP dans la commande publique nationale à travers les achats institutionnels** (cantines scolaires, stocks nationaux de sécurité alimentaire, armée, etc.) a été un levier majeur de commercialisation des produits locaux (riz, niébé, maïs, lait, etc.).

Cependant, les mesures politiques d'incitations nationales en faveur de l'écoulement et de la consommation des produits locaux, rencontrent des goulots d'étranglement nécessitant que le réseau s'y penche (fiscalisation des OP, retards de paiements des contrats entraînant des pénalités bancaires, mercuriale des prix peu adaptée, normes de contrôle de la qualité des denrées, etc.).

Défi 3

Concernant le renforcement institutionnel et la gouvernance du réseau :

- La qualité du portage technique et politique régional est tributaire de la crédibilité des réseaux nationaux : il est donc impérieux de réactiver « **les missions d'appuis par les pairs** » en accompagnement aux plateformes nationales et de développer une stratégie plus durable de stabilisation du personnel technique ;
- La mise en place et l'animation des espaces de concertations que sont les collèges des jeunes (CdJ) et des collèges des femmes (CdF) permet de noter des avancées dans la prise en compte de leurs préoccupations. Un bilan s'impose toutefois afin de mieux consolider l'inclusivité au sein des exploitations familiales et construire la relève générationnelle dans le mouvement paysan.



5.2. Perspectives

Au-delà de ceux cités ci-dessous, la région et le réseau connaissent toujours quelques enjeux et défis qui contribuent à structurer son action principalement basée sur ses orientations stratégiques.

La consolidation des services économiques offerts aux membres par l'accompagnement des PFN pour l'élaboration de plans d'affaires, la facilitation de l'accès au crédit/financement, la facilitation de la mise en marché des produits, l'accompagnement au développement de liens d'affaires, l'accès aux semences et aux fertilisants pour un déroulé de campagnes ASPH ;

La mise à échelle des bonnes pratiques repérées par un partage et une diffusion selon les outils et dispositifs paysans (UPR, capitalisation, partage, visite d'échanges...);

La poursuite de la construction d'un modèle intégré (institutionnel, politique, économique) de l'initiative pomme de terre et patate douce pour contribuer à la transformation des EF ;

La consolidation des actions de renforcement de la gouvernance des OP par l'accompagnement à la tenue des sessions des organes, la reddition des comptes ainsi que le renforcement des missions d'appui par les pairs en accompagnement aux plateformes nationales ;

La consolidation des actions de soutien à la visibilité et la communication à travers des outils adaptés aux EF ;

Le renforcement du dialogue entre les agriculteurs et les éleveurs à la base pour assurer une bonne cohésion sociale et des propositions de mesures de politiques pertinentes par les OP ;



La mise en relief de l'importance et du rôle des EF dans le tissu socio-économique et environnemental en Afrique de l'Ouest à travers l'organisation d'une Conférence régionale de haut niveau sur les dynamiques et innovations des EE – gage d'un dialogue politique structuré ;

Le renforcement de la veille et des capacités de propositions des plateformes pour une meilleure mise en œuvre et suivi des politiques et programmes de développement agricole et rural (PRIASAN/PNIASAN, foncier, agropoles, changements climatiques, agroécologie, professionnalisation et formations ASPH et rurales, promotion des produits locaux, etc.);

L'amélioration de la stratégie du mandatement au sein du réseau pour une diversification et une mutualisation des ressources, des connaissances et pour des économies d'échelles ;

Prise en charge et l'opérationnalisation des actions autour de l'insertion des jeunes et des femmes dans l'agriculture (Stratégie d'employabilité des jeunes, opérationnalisation des conclusions de la recherche action sur situation des jeunes ruraux dans les EF, etc.) ;

La poursuite la mise en œuvre de l'approche de partenariats stratégiques amorcée par les leaders pour le développement d'alliances et mobilisation de ressources financières au profit du réseau.

**RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES
ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Rue Ousmane OUÉDRAOGO, rond-point des martyrs, Ouaga 2000,
Ouagadougou - Burkina Faso

09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tél. : (226) 25 37 60 07/ 25 37 60 43

E-mail : secretariat@roppa-afrique.org ; roppa2000@yahoo.fr

Site : www.roppa-afrique.org - Facebook : [roppawestafrica](https://www.facebook.com/roppawestafrica) - Twitter : [roppainfo](https://twitter.com/roppainfo)